



Les chamois verts
Club valentinois de randonnée pédestre
56, Rue Maréchal Ney 26000 Valence

Tél : 04 26 52 51 71

Site : www.chamois-verts.fr

Assurance R.C.P. : Groupama 161 Av Paul Vaillant Couturier 94258 Gentilly Cedex

Comité départemental Drôme
Maison des bénévoles du sport Drôme Ardèche

71 rue Latécoère 26000 Valence

Tél : 04 75 75 47 83

Site : www.drome.ffrandonnee.fr

Garantie financière: Groupama 132 rue des Fontanot 92000 Nanterre

Fiche séjour d'information préalable

CONDITIONS DE VENTE

Séjour strictement réservé aux adhérents à jour de leur cotisation

Valence le : 2 Février 2024

Séjour à l'Ile d'Oléron

Du dimanche 8 Septembre au Samedi 14 Septembre 2024

Niveau promenade – Niveaux 1-2 et 3

Séjour en étoile sans portage

Animateur responsable : jean Paul COLOTTE

Adjoints : Michel Chabannon et autres à définir

PROGRAMME : Des randos cool à pied, à vélo, en bateau et des visites : parc ostréicole avec ses cabanes typiques, La citadelle, le phare de Chassiron et ses écluses à poissons. Le charmant petit port de la Cotinière. La ROCHELLE (aller et retour en bateau) avec son aquarium. La Corderie Royale à l'Arsenal de Rochefort et comme d'habitude des surprises. Les randos se feront à pied sur le nouveau sentier du tour de l'île ou à vélo sur les pistes cyclables, possibilité de déposer en car pour les non pratiquants.

Départ dimanche 8 septembre de CREST à 6 h30 et de VALENCE à 7h. Trajet en car, pique-nique en cours de route. Arrivée au village vers 17 h 30 installation et diner.

Retour samedi 14 septembre vers 19h à Valence après une halte gastronomique à midi...

L'ensemble de ce programme peut être modifié sur décision de l'animateur responsable en fonction des divers paramètres : conditions climatiques et condition physique des participants.

HÉBERGEMENT : Centre CNRS. La vieille PERROTINE (140 rte des Allards ST pierre d'Oléron) au cœur d'un patrimoine naturel d'exception de 35 hectares avec 2 plans d'eau de mer, accès direct à la plage en face de FORT BOYARD, piscine chauffée, vélos, kayaks et paddle à disposition.

Logement en chambres doubles avec prestations hôtelières : lit fait, linge de toilette fourni, ménage en fin de séjour.

SEJOUR TOUT COMPRIS : en pension complète, y compris vin et café au repas, spécialités régionales : poissons et fruits de mer.

Les repas de midi sous forme de pique-nique ou dans un restaurant.

ORGANISATION :

Prévoir pique-nique du 1^{er} jour dans le sac à dos et des chaussures légères

DÉPLACEMENTS :

En CAR (Grand confort)

Itinéraire : Crest - VALENCE - SAINTES (Pont de l'île d'Oléron) Distance : 650 km

BUDGET DU SÉJOUR :

COÛT DU SÉJOUR : 766 € (Hors options)	
Ce prix comprend :	
35 €	Frais d'organisation
6 €	Frais de fonctionnement de l'Immatriculation Tourisme
725 €	Hébergement ET transport et visites+ Taxes de séjour
Ce prix ne comprend pas :	
29 €	Assurance annulation et interruption/bagages
12,56 €	(Le règlement se fait au moment de l'inscription)
	D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris

LES ASSURANCES ANNULATION et INTERRUPTION (avec ou sans option bagages) : le montant est calculé en fonction du coût du séjour (hors options et covoiturage). Elles ne couvrent que les frais engagés avant le départ.

La garantie assistance et rapatriement est comprise dans votre licence IRA ou +.

Avec le paiement par carte bancaire visa+ vous pouvez profiter de l'assurance annulation liée à cette carte (voir votre conseiller bancaire)

INSCRIPTION :

Nombre de participants : Minimum : 36. Maximum : 36.

Les inscriptions se feront du 09 Février au 01 Mars au 2024 au club aux horaires de permanence ou sur le site des Chamois Verts en envoyant votre bulletin d'inscription aux C.V.

Attention : Si l'effectif des inscrits n'atteint pas (36) personnes avant le 02 Mars 2024 le séjour sera annulé et les personnes inscrites prévenues et remboursées.

Merci de vous munir impérativement de votre n° de licence et de votre règlement.

Si le nombre d'inscrits est supérieur au nombre de places, 8 jours après la date d'inscription, une commission de séjours statuera (Ordre chronologique d'inscription, priorité aux licenciés du club).

Les personnes non retenues seront inscrites sur liste d'attente, et le montant de leur inscription, leur sera rendu.

ÉCHEANCIER DES VERSEMENTS AU CLUB :

266 €	A l'inscription	Seul le versement de cette somme vaudra inscription définitive : Frais d'organisation 35 € + acompte/réservations 225 € + IT 6 € + option assurances
250 €	26 Avril 2024	2 ° ACOMPTE
250 €	28 Juin 2024	Solde

DÉSISTEMENT : Avec l'option assurance annulation seront remboursables : (voir la notice d'information liée au contrat annulation voyage : annexe 10)

Entre l'inscription et le 26/04/2024 : 266,00 €

Entre le 27/04/2024 et le 28/06/2024 : 516,00 €

A partir du 29/06/2024 : 766,00 €

Sans l'option assurance annulation les sommes ci-dessus ne seront pas remboursées par le club sauf en cas de remplacement.

RÉUNION DE PRÉPARATION :

Obligatoire pour tous les participants début juin

ATTENTION : Testez-vous au cours des sorties du club : L'animateur d'un séjour est en droit de ne pas vous accepter si vous n'avez pas le niveau.

RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS :

"Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel"